

APPEL A PROPOSITION

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'EVALUATION DE LA FONCTIONNALITE DE LA COMMISSION BENINOISE DE FORTIFICATION DES ALIMENTS (CBFA)

Publié par
Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN)

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1
I. Contexte du projet et portée des travaux	2
II. Instructions pour répondre	5
III. Modalités de cet appel d'offres	8
IV. Offre de services	10

I. CONTEXTE DU PROJET ET PORTÉE DES TRAVAUX

1. À PROPOS DU GAIN

The Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN) est une fondation basée en Suisse qui a été créée à l'ONU en 2002 pour lutter contre la souffrance humaine causée par la malnutrition. En collaboration avec les gouvernements et les entreprises, nous visons à transformer les systèmes alimentaires afin qu'ils fournissent des aliments plus nutritifs à tous.

Chez GAIN, nous croyons que tout le monde dans le monde devrait avoir accès à des aliments nutritifs et sûrs. Nous nous efforçons de comprendre et d'apporter des solutions spécifiques au défi quotidien de l'insécurité alimentaire auquel sont confrontées les populations pauvres. Conscients qu'il n'existe pas de modèle unique, nous développons des alliances et construisons des programmes sur mesure, en utilisant une variété de modèles et d'approches flexibles.

Nous établissons des alliances entre les gouvernements, les entreprises locales et mondiales et la société civile afin d'apporter des améliorations durables à grande échelle. Nous faisons partie d'un réseau mondial de partenaires qui travaillent ensemble pour créer des solutions durables à la malnutrition. Par le biais d'alliances, nous fournissons un soutien technique, financier et politique aux principaux acteurs du système alimentaire. Nous utilisons des apprentissages spécifiques, des preuves d'impact et des résultats de projets et de programmes pour façonner et influencer les actions des autres.

Basée à Genève, en Suisse, GAIN possède des bureaux de représentation au Danemark, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis. En outre, GAIN dispose aussi des bureaux nationaux au Bangladesh, en Éthiopie, en Inde, en Indonésie, au Kenya, au Mozambique, au Nigeria, au Pakistan, en Tanzanie, en Ouganda et au Bénin. Des programmes et des projets sont mis en œuvre dans divers autres pays, notamment en Afrique et en Asie.

2. CONTEXTE

L'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN) lance cet appel d'offres et sera l'organisation administrative responsable de cet appel à proposition.

En ouvrant un bureau au Bénin, GAIN entend accompagner le Gouvernement du Bénin dans la lutte contre la malnutrition et ceci en collaboration avec tous les acteurs du secteur. A cet effet, grâce à l'appui financier du Gouvernement néerlandais, GAIN Bénin met en œuvre le projet Fortification à l'échelle industrielle, Large Scale Food Fortification (LSFF). L'objectif de ce projet est d'appuyer d'une part, les petites et moyennes entreprises à pourvoir fortifier localement le sel, l'huile, la farine de maïs et pouvoir fournir le programme de cantine scolaire d'une part et d'autre part, d'améliorer le dispositif réglementaire de surveillance des aliments fortifiés.

Dans le but de contribuer à l'accroissement en qualité et en quantité des aliments fortifiés localement produits et de créer un environnement favorable à la production et au suivi réglementaire des produits fortifiés, GAIN a prévu d'une part, le renforcement de capacités des producteurs locaux, le renforcement des capacités des laboratoires et des agences de contrôle et d'autres part, l'appui à la dynamisation de la Commission Béninoise de Fortification des Aliments (CBFA).

En effet, le Bénin comme la plupart des pays en développement est confronté à d'énormes défis en matière de nutrition. La malnutrition y sévit sous différentes formes et touche toutes les couches de la population.

Les carences en micronutriments (fer, vitamine A, iode, minéraux) constituent une des formes de malnutrition dont les conséquences sont tout aussi dévastatrices que les carences protéino-énergétiques. Parmi les types de malnutrition par carence, l'anémie est la plus répandue. Les enfants de moins de cinq ans, les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et allaitantes de même que les personnes âgées constituent les couches les plus vulnérables aux problèmes nutritionnels en général et particulièrement aux carences en micronutriments.

Au Bénin, selon les enquêtes récentes, l'anémie touche 72% d'enfants de moins de 5 ans contre 58% de femmes en âge de procréer (EDS 2017-2018). En 2006, la même enquête a révélé que 78% d'enfants et 61%

de femmes de la même tranche d'âge étaient anémies. Il ressort de l'analyse de ces données que le progrès vers la réduction de l'anémie se fait très lentement.

L'inadéquation des régimes alimentaires est reconnue comme l'une des causes de la malnutrition. En effet, les populations en général ont une consommation alimentaire peu variée et diversifiée ce qui ne permet pas de couvrir les différents besoins non seulement en macronutriments en micronutriment.

La fortification alimentaire est l'une des approches recommandées par l'OMS pour lutter contre les carences en micronutriments face à l'inadéquation persistante des régimes alimentaires surtout dans les pays en développement. En effet, elle permet de mettre à la disposition de celles-ci des aliments de grande consommation enrichis en certains micronutriments phares (Fer, Vitamine A, Vitamines du complexe B etc.).

Depuis cette recommandation de l'OMS, des alliances ou commissions nationales sont mises en place pour assurer la mise en œuvre et le suivi des programmes de fortification dans les pays.

En 2012, le Bénin à travers un arrêté interministériel a mis en place la Commission Béninoise de Fortification des Aliments (CBFA). Placée sous la présidence du ministère de la santé, cette commission a entre autres pour missions de veiller à la fortification des aliments sains et de sélectionner les aliments à fortifier. Douze années après la mise en place de la CBFA, force est de constater qu'il existe visiblement des problèmes liés à son fonctionnement ce qui impacte sa performance.

En 2023, l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) en collaboration avec Catholic Relief Services (CRS) a conduit des évaluations sur l'état des lieux de la mise en œuvre et du fonctionnement des programmes de fortification alimentaire et des alliances nationales de coordination dans les états membres. Cette évaluation a été faite dans la perspective de la mise en place d'une Alliance régionale pour la fortification des aliments. Les résultats de cette évaluation ont été partagés avec les pays au cours d'une rencontre régionale tenue à Abidjan en juin 2023. A l'issue de cette rencontre chaque pays a élaboré une feuille de route pour la relance des activités de son Alliance nationale en charge de la fortification. Une des actions phares retenues par le Bénin est l'évaluation de la fonctionnalité de la CBFA. Cette évaluation devrait déboucher sur des actions clés à mener pour rendre la CBFA plus opérationnelle et performante.

La même année, GAIN a réalisé l'état des lieux de l'environnement de la fortification des aliments au Bénin qui a révélé la non-fonctionnalité de la CBFA et l'une des recommandations du rapport final de cette étude, est la dynamisation de la Commission Béninoise de Fortification des Aliments.

Pour y arriver, GAIN a prévu le recrutement d'un consultant pour assurer efficacement les activités en lien avec la dynamisation de la Commission Béninoise de Fortification des Aliments (CBFA).

Cet appel à proposition a donc pour objectif : **d'identifier et de sélectionner un consultant capable de mener à bien les activités d'évaluation de la fonctionnalité et de dynamisation de la Commission Béninoise de Fortification des Aliments (CBFA).**

3. PORTÉE DES TRAVAUX ET LIVRABLES

3.1. OBJECTIFS

La présente mission d'une durée de deux (2) mois vise à :

1. Effectuer une revue documentaire sur la fortification alimentaire dans le monde et au Bénin et le rôle des alliances nationales pour la fortification alimentaire ;
2. Faire une analyse du fonctionnement de la Commission Béninoise de Fortification Alimentaire (CBFA) ;
3. Proposer les actions phares à mener pour la dynamisation y compris l'actualisation de l'arrêté portant création, attributions, composition et fonctionnement de la CBFA ;
4. Organiser des ateliers de prévalidation et de validation des résultats de l'évaluation et des actions de relance de la CBFA.

ÉTENDUE DES TRAVAUX

Le consultant recruté travaillera en étroite collaboration avec une équipe technique qui sera mise en place par l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires (ANSSP) et devra réaliser les tâches suivantes :

- ▶ proposer une démarche méthodologique pour la conduite du processus d'évaluation de la fonctionnalité de la CBFA ;
- ▶ Faire une revue documentaire sur la fortification alimentaire dans le monde, en Afrique et au Bénin et dégager clairement les enjeux et les défis à relever pour le Bénin ;
- ▶ Proposer une liste d'actions phares à mener en vue de la relance des activités de la CBFA y compris l'actualisation de l'arrêté portant création, attributions, composition et fonctionnement de la CBFA ;
- ▶ Préparer les différents documents et supports devant servir aux travaux lors des ateliers de prévalidation et de validation ;
- ▶ Appuyer l'organisation des ateliers de prévalidation et de validation des résultats de l'évaluation de la fonctionnalité de la CBFA ;
- ▶ Intégrer avec l'appui de l'équipe technique de l'ANSSP les amendements aux différents documents suite à l'atelier de validation ;
- ▶ Produire un rapport final de la mission. Le rapport ainsi que le document de revue documentaire, les actions phares à mener pour la relance de la CBFA et le projet d'arrêté actualisé portant création, attributions, composition et fonctionnement de la CBFA seront reproduits en versions papier et électronique et seront soumis au commanditaire.

NB : Au terme des travaux d'évaluation pour la dynamisation du fonctionnement de la CBFA, une première session ordinaire sera organisée en septembre 2024 avec l'appui du consultant pour faciliter la prise en main des missions et attribution par les membres. Pour ce faire, le consultant sera invité à titre de personne ressource pour faciliter cette prise en main des membres et la création d'un lien fonctionnel avec l'Alliance Régionale.

3.2. LIVRABLES

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le consultant sous contrat est censé achever et soumettre les livrables ci-dessous. La mission est prévue pour une durée maximale de deux (2) mois et le consultant pourra ajuster les livrables pour rester dans ce délai. Un calendrier détaillé et des modalités de paiement seront convenus avec le consultant avant la signature du contrat.

Produits livrables (en supposant que le contrat soit signé au plus tard le 15 juillet 2024)	Date limite (calendrier indicatif)
Planning détaillé de la mission	8 août 2024
Rapport de la revue documentaire sur la fortification alimentaire dans le monde, en Afrique avec les enjeux et les défis à relever pour le Bénin	19 août 2024
Rapport d'évaluation incluant la liste des actions phares à mener pour la relance des activités de la CBFA	26 août 2024
Arrêté actualisé portant création, attributions, composition et fonctionnement de la CBFA avec une note argumentaire	5 septembre 2024
Rapport de fin de mission.	23 septembre 2024

II. INSTRUCTIONS POUR RÉPONDRE

La présente section traite du processus à suivre pour répondre à cet appel d'offres. Les soumissionnaires sont encouragés à prendre connaissance de ce document avant de compléter leurs réponses.

1. CONTACT

Veuillez adresser toutes les demandes de renseignements et autres communications à la personne-ressource slondji@gainhealth.org avec copie à adossou@gainhealth.org. Les réponses ne seront pas confidentielles, sauf dans les cas où des informations exclusives sont impliquées.

2. BUDGET

Cette procédure d'appel à propositions est concurrentielle et le budget final sera déterminé en conséquence. Le budget convenu comprendra toutes les dépenses et toutes les taxes/la TVA et les coûts indirects. Le paiement est soumis à l'approbation du chef d'équipe du projet de GAIN et sera effectué par tranches liées aux résultats attendus (dans la mesure du possible), comme stipulé dans le contrat de conseil final.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir à GAIN une proposition détaillée de l'ensemble des frais. Le montant final du budget devra être approuvé par l'organisation avant le début du projet.

Note : Le consultant peut être amené à organiser des ateliers pour ce travail. Il peut donc y avoir des coûts d'activité supplémentaires associés à la mission qui seront financés par GAIN. Pour les besoins de la proposition, les soumissionnaires à cet appel à propositions ne doivent pas inclure ces coûts dans leur budget estimatif.

3. FORMAT DE LA PROPOSITION

Le dossier de soumission doit comporter trois parties comme suit :

- Pièces administratives

- IFU
- Copie RIB
- Pièce d'identité

Proposition Technique :

- Compréhension de la mission, commentaires sur les TdR, résultats attendus, description de la démarche méthodologique, planification de la mission, etc.
- Curriculum Vitae du consultant (maximum 4 pages par expert) faisant ressortir les missions similaires;
- Fournir au moins 03 attestations de bonne fin d'exécution de missions similaires.

QUALIFICATIONS

GAIN invite toute personne physique disposant de l'expérience et des compétences suivantes à répondre à cet appel à propositions :

1. Capacité avérée à mener des évaluations du fonctionnement des plateformes multi acteurs.
2. Bonne connaissance de l'environnement de la fortification des aliments au Bénin, en Afrique et dans le monde.
3. Délai réaliste d'exécution de la mission
4. Capacité à collaborer et travailler avec les acteurs au niveau national
4. Excellentes capacités de rédaction et d'analyse ainsi que de communication orale en anglais et en français.

En complément, le Consultant qui doit fournir le service doit avoir le profil et les qualifications requises pour conduire efficacement les travaux.

Profil du Consultant

Le/La Consultant(e) doit être un expert spécialisé dans les processus d'évaluation et de mise en place de processus multi acteurs. Il doit remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité béninoise ;
- Être titulaire d'un Master ou d'un diplôme de 3ième cycle au moins en santé publique et/ou en nutrition/Sciences sociales, en sécurité alimentaire et ayant au moins cinq d'années d'expériences ;
- Avoir une bonne connaissance des principes de la fortification alimentaire et son opérationnalisation dans les pays en développement ;
- Avoir une expérience avérée des consultations similaires au Bénin ou dans la sous-région serait un atout ;
- Avoir de l'expérience avérée dans les domaines en santé publique au Bénin et surtout dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition ;
- Avoir des connaissances solides et une bonne expérience dans l'élaboration de documents opérationnels et de textes juridiques (guide d'opérationnalisation, manuels ou modules de formation du personnel du secteur de la santé et des outils de collecte de données, Décret, Arrêtés) ;
- Avoir des aptitudes à conduire et à coordonner les travaux en atelier d'échanges.

ATTENTES A L'EGARD DU CANDIDAT

Le consultant retenu devra :

1. Travailler en étroite collaboration avec les représentants des partenaires de GAIN et de Catholic Relief Service (CRS). Un contact principal sera désigné pour assurer une communication régulière et le suivi des résultats.
2. Rencontrer les représentants du GAIN, du CRS et le comité technique peu après l'attribution du contrat, à la suite de quoi un plan de travail sera élaboré, détaillant les objectifs, les résultats attendus, les délais et le budget pour chacune des parties décrites dans le cahier des charges.
 - i. Rencontrer régulièrement le comité technique au cours du projet ainsi qu'à la demande du GAIN.
 - ii. Soumettre les produits livrables et les rapports conformément au calendrier convenu dans le plan de travail révisé.
 - Présentation des références et de la preuve de l'expérience du soumissionnaire (au moins 3 attestations de bonne fin d'exécution pour des missions similaires) selon le modèle du tableau suivant :

N°	Nom de la structure référence	Personne contact	Adresse de la personne contact : tel et Email	Intitulé du marché	Montant	Année d'exécution
1						
2						
3						

Proposition Financière

L'offre financière devra indiquer le budget prévisionnel de la mission.

Le consultant proposera un budget détaillé de la mise en œuvre de sa proposition technique. Le budget comprendra les honoraires en homme/jour de travail, du consultant, les frais connexes (transport et autres)

4. SOUMISSION

Les originaux doivent être soumis comme suit :

Une copie électronique contenant les documents, de préférence en format PDF, ainsi que toutes les informations requises, y compris la proposition financière, doivent parvenir à GAIN à cotationbenin@gainhealth.org

5. DATE LIMITE ET DUREE

Le dossier de soumission sera envoyé par mail à l'adresse e-mail ci-dessus énuméré de GAIN **au plus tard le vendredi 19 juin 2024 à 15h30.**

6. INACCEPTABLE

Les propositions suivantes ne seront automatiquement ni prises en compte ni acceptées :

- Les propositions reçues après la date limite de l'appel d'offres au bureau récepteur désigné.
- Propositions reçues par fax.
- Propositions incomplètes.
- Propositions qui ne sont pas signées.

7. RÉVISIONS

Les propositions peuvent être révisées par courrier électronique et confirmées sur papier, à condition que ces révisions soient reçues avant la date limite.

8. ACCEPTATION

GAIN n'acceptera pas nécessairement le coût le plus bas ou l'une des propositions soumises. Par conséquent, les critères d'admissibilité, les critères d'évaluation et les exigences obligatoires prévalent. Il sera aussi important de retenir que les offres reçues dans cet appel seront considérées de toutes taxes.

9. ACHÈVEMENT

- Les propositions soumises en version électronique doivent être signées par le consultant principal.
- En cas d'erreur dans le calcul des coûts globaux, les coûts unitaires prévaudront.
- Il est de la responsabilité du demandeur de comprendre les exigences et les instructions spécifiées par GAIN. Dans le cas où des éclaircissements sont nécessaires, il est conseillé aux candidats de contacter la personne responsable de GAIN en vertu de la section II. point 1., avant de présenter leur observation.
- Bien que GAIN ait déployé des efforts considérables pour assurer une représentation exacte dans la présente demande de propositions, l'information contenue dans la présente demande de propositions n'est fournie qu'à titre indicatif. L'exactitude de ces informations n'est pas garantie par GAIN. Rien dans la présente demande de proposition n'a pour but de dispenser les candidats de se forger leurs propres opinions et conclusions à l'égard des questions abordées.
- En répondant à la présente demande de proposition, le demandeur confirme qu'il comprend que le non-respect de l'une ou l'autre des conditions de la demande de proposition peut entraîner la disqualification de sa demande.

10. DROIT DE REFUS

GAIN se réserve le droit de rejeter tout ou partie des soumissions ou d'annuler ou de retirer cet appel d'offres pour quelque raison que ce soit et à sa seule discrétion sans encourir de coûts ou de responsabilité pour les coûts ou les dommages encourus par tout candidat, y compris, sans s'y limiter, les dépenses engagées dans

la préparation de la soumission. Le demandeur reconnaît et accepte que GAIN n'indemniser pas le demandeur pour les coûts, dépenses, paiements ou dommages directement ou indirectement liés à la préparation de la soumission.

11. RÉFÉRENCES

GAIN se réserve le droit, avant d'attribuer la proposition, d'exiger du candidat qu'il soumette les preuves de qualifications qu'il juge nécessaires, et examinera les preuves concernant les qualifications et les capacités financières, techniques et autres du candidat.

12. DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS

Après l'attribution de la proposition et sur demande écrite à GAIN, seuls les renseignements suivants seront divulgués :

- Nom du consultant.

III. MODALITÉS DE CET APPEL D'OFFRES

1. AVIS D'APPEL D'OFFRES NON CONTRAIGNANT

GAIN se réserve le droit de rejeter toutes les offres reçues en réponse à cette demande de proposition et n'est en aucun cas tenu d'accepter toute proposition. GAIN se réserve en outre le droit de négocier le contenu des propositions des soumissionnaires retenus, ainsi que la possibilité d'accepter des éléments partiels d'une proposition si cela est jugé approprié.

2. CONFIDENTIALITÉ

Tous les renseignements fournis dans le cadre de cette sollicitation sont considérés comme confidentiels. Dans le cas où des informations seraient divulguées de manière inappropriée, GAIN cherchera à obtenir les recours appropriés, dans la mesure où cela est autorisé. Les propositions, les discussions et tous les renseignements reçus en réponse à cette demande de proposition demeureront strictement confidentiels.

3. DROIT À DES NÉGOCIATIONS FINALES SUR LA PROPOSITION

GAIN se réserve le droit de négocier les coûts finaux et l'étendue finale des travaux de la proposition. GAIN se réserve le droit de limiter ou d'inclure des tiers à la seule et entière discrétion de GAIN dans de telles négociations.

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les propositions seront examinées par l'équipe de sélection. Vous trouverez ci-dessous une liste des critères importants en fonction desquels les propositions seront évaluées. Cette liste n'est pas exhaustive et n'est pas exhaustive à 100 % et vise à améliorer la capacité des candidats à répondre de manière substantielle.

Les candidats sont tenus de soumettre les informations suivantes, conformément aux lignes directrices données dans cette section :

- Compréhension de l'étendue des travaux, des objectifs et des livrables de la mission, tels qu'ils sont décrits à la section I.
- Preuve d'expérience des missions similaires.
- Les approches créatives et méthodologiques.
- Exhaustivité du plan de travail et caractère raisonnable de l'échéancier proposé :
- La proposition doit comprendre un plan de travail réalisable pour assurer la réussite des livrables.
- Le plan de travail détaille la façon dont les activités seront coordonnées.
- Budget détaillé et rapport coût-efficacité de l'approche proposée :

- La proposition doit identifier les défis possibles et inclure des approches créatives pour les résoudre.
- Une offre de services dûment complétée.

GAIN se réserve le droit de contacter les personnes et le(s) sous-traitant(s) afin de vérifier les informations fournies dans le cadre de la proposition.

5. PROCESSUS D'EXAMEN

Le processus d'examen comprendra un comité d'examen dont les participants seront sélectionnés par GAIN.

6. LIMITATIONS VIS-À-VIS DES TIERS

GAIN ne représente pas, ne garantit pas et n'agit pas en tant qu'agent d'un tiers à la suite de cette sollicitation. Cette sollicitation n'autorise aucun tiers à lier ou à commettre GAIN de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit exprès de GAIN.

7. COMMUNICATION

Toutes les communications concernant cette sollicitation doivent être adressées aux parties concernées de GAIN. Le fait de communiquer avec des tiers participant à la demande de proposition, avec le comité d'examen ou avec toute autre partie peut être considéré comme un conflit d'intérêts et entraîner la disqualification de la proposition.

8. RÉCEPTION DÉFINITIVE

L'attribution d'une proposition n'implique pas l'acceptation de ses termes et conditions. GAIN se réserve le droit de négocier les termes et conditions définitifs, y compris les coûts et l'étendue des travaux, lors de la négociation du contrat final à convenir entre GAIN et le soumissionnaire.

9. PÉRIODE DE VALIDITÉ

L'offre de services restera valable pendant une période de 60 jours après la date de clôture de la proposition. Dans l'éventualité d'une attribution, le candidat retenu devra conclure un contrat soumis aux conditions générales de GAIN.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sous réserve des termes du contrat à conclure entre GAIN et le demandeur, la propriété intellectuelle liée à l'étendue des travaux du contrat, y compris les informations techniques, le savoir-faire, les procédés, les droits d'auteur, les modèles, les dessins, le code source et les spécifications développés par le demandeur dans le cadre de l'exécution du contrat, est entièrement dévolue à GAIN.

11. PORTÉE DU CHANGEMENT

Une fois le contrat signé, aucune augmentation de la responsabilité de GAIN ou des honoraires à payer par GAIN pour les services résultant d'un changement, d'une modification ou d'une interprétation des documents ne sera autorisée ou payée au demandeur, sauf si ce changement, cette modification ou cette interprétation a reçu l'accord écrit préalable exprès de GAIN.

IV. OFFRE DE SERVICES

Offre soumise par :

(Écrivez ou tapez la dénomination sociale et l'adresse de l'entreprise)

Je (Nous) soussigné(e) offre par la présente à GAIN, de fournir toute l'expertise, la supervision, le matériel et autres choses nécessaires pour mener à bien, à l'entière satisfaction du Directeur exécutif ou de son représentant autorisé, les travaux tels que décrits dans l'Appel d'offres selon les termes et conditions de GAIN aux prix suivants :

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

J'accepte (Nous) que l'Offre de Services restera valable pendant une période de soixante (60) jours calendaires après la date de sa réception par GAIN.

Je (Nous) soumetts par la présente ce qui suit :

- (a) Une proposition pour entreprendre les travaux, conformément aux exigences spécifiées par GAIN.
- (b) Une offre de services dûment complétée, sous réserve des termes des présentes.

LES OFFRES QUI NE CONTIENNENT PAS LA DOCUMENTATION MENTIONNÉE CI-DESSUS OU QUI S'ÉCARTENT DU FORMAT D'ÉTABLISSEMENT DES COÛTS PRESCRIT PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME INCOMPLÈTES ET NON CONFORMES.

Date de ce jour de Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte. Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

_____ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Signature (demandeur)

_____ Cliquez ou appuyez ici pour saisir du texte.

Signature (demandeur)